



# Calendrier MAS 2019

Etat au 11.08.2020

<b>9 novembre 2020</b>	<b>Début du relevé MAS</b> Hotline MAS ouverte sans interruption: du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
Mi-janvier 2021	Courrier de relance aux cabinets médicaux et centres ambulatoires Courrier aux entreprises n'ayant pas encore transmis le questionnaire.
<b>28 février 2021</b>	<b>Fin du relevé</b>
15 mars 2021	Courrier de rappel à tous les cabinets médicaux et centres ambulatoires retardataires
Fin mars 2021	Relance par e-mail aux cabinets médicaux et centres ambulatoires retardataires Uniquement aux entreprises ayant déjà rempli une partie du questionnaire.
16 avril 2021	Le système informatique et la hotline seront mis hors service dès 12h00 Après ce délai, il ne sera plus possible d'accéder à l'eQuestionnaire ou de soumettre les données MAS 2019.
Début juillet 2021	Communiqué de presse «Impact de la pandémie de Covid-19»
À partir d'août 2021	Données MAS 2019 mises à disposition à des fins de surveillance légale Conformément à l'art. 30c OAMal (Règlement de traitement - Données des fournisseurs de prestations selon l'art. 59a LAMal).
Début octobre 2021	Publication des résultats MAS 2019 Les données MAS 2019 sont à disposition pour une utilisation à fins statistiques (art. 23 LAMal et LSF).